Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260227-DCM2026022706-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 14 février 2026

Date d'affichage : 14 février 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

Présents : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. CAREL, Mme PLASSE, M. SCRAIGN, M. NICOLAS, Mme RUYET, Mme EZANIC, Mme PERRET, M. SUNT, Mme HAUTE, M. FOUILLÉ, M. ROPERS
- Mme ACHARD est arrivée en séance à 19h05. Elle n'a pas participé au vote des délibérations N°2026-02-27-05 à 2026-02-27-07.

Absent excusé : Monsieur Julien GUILLEMOT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean Luc GUILLOUX

Secrétaire : Monsieur Gilles CAREL

DCM2026-02-27-06 : Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Monsieur Loïc SCRAIGN porte à la connaissance de l'assemblée de la possibilité d'avancement de grade de Madame Valérie LE MARHADOUR au grade de Rédacteur principal de 2ème classe à temps complet au 1er Octobre 2026. Monsieur Loïc SCRAIGN propose également d'inscrire au tableau des effectif le poste de Rédacteur principal de 2ème classe à temps complet ainsi que le poste d'adjoint technique à temps non complet occupé par Monsieur Bruno LE GOFF depuis le 1er septembre 2025.
Monsieur Loïc SCRAIGN propose de fixer le tableau des effectifs de la façon suivante :

Nbre	**POSTE**	**Temps complet / non complet**
1	Rédacteur principal de 2ème classe	Temps complet
1	Rédacteur	Temps complet
1	Adjoint administratif territorial	Temps complet
1	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles–Non titulaire	Temps non complet
1	Agent de maîtrise principal	Temps complet
1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Temps non complet
2	Adjoint technique	Temps complet
1	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Temps complet
2	Adjoint d'animation – Non titulaire	Temps non complet

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260227-DCM20260222706-DE

Après avoir entendu Monsieur Loïc SCRAIGN et en avoir délibéré (à la Conseil Municipal) à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPPROUVE :**
  - **La création du poste de rédacteur principal de 2ème classe**
  - **La création d'un poste d'Adjoint Technique territorial de 2ème classe à temps non complet**
- **APPROUVE le tableau des effectifs suivant :**

Nbre	POSTE	Temps complet / non complet
1	Rédacteur principal de 2ème classe	Temps complet
1	Rédacteur	Temps complet
1	Adjoint administratif territorial	Temps complet
1	Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles–Non titulaire	Temps non complet
1	Agent de maîtrise principal	Temps complet
1	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Temps non complet
2	Adjoint technique	Temps complet
1	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	Temps complet
2	Adjoint d'animation – Non titulaire	Temps non complet

- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier**

Certifié exécutoire

au vu de la transmission en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :

Fait et délibéré les jour, mois an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

MAIRIE de PLOERDUT
56 (Morbihan)